L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XV — NO 2 | Sudbury, Ont. le 21 juin, 1956. | le numéro: 5 sous

Deuxième tragédie de l'année à la traverse de la rue Régent

Mère de deux enfants tuée

Une femme de 28 ans, mère de 2 enfants, fut tuée instantanément mardi soir vers 10 heures lorsque son auto fut frappée par un rapide sur la traverse à niveau de la rue Regent et de Riverside Drive.

La victime est Mme Kauko Ujamen, route rurale no. 2 Long Lake Road, Lockerby.

Un permis de chauffeur, temporaire, émis à la jeune femme le 12 juin, fut retrouvé parmi les débris.

Le mari de la femme travaille pour le Canadien Pacifique comme chauffeur de locomotive depuis 1953.

L'on a rapporté à la police que la femme avait visité une amie sur l'avenue Bessie et qu'elle avait dit à son mari qu'elle serait à la maison à 10 hres. On croit qu'elle revenait chez-elle et qu'elle s'apprêtait à prendre la rue Regent lorsque le train approcha.

Bien qu'on ait rapporté d'abord que l'auto avait frappé le train, les enquêteurs du chemin de fer croient que c'est le train qui a frappé le véhicule. Le train, venant du Sault Ste-Marie, tirait six wagons.

Un automobiliste, qui suivait le véhicule rapporte qu'il a vu clignoter les signaux de la traverse mais que l'auto continua son chemin. Le choc démolit le côté droit de l'auto et en arracha la portière. La femme en fut projetée et fut écrasée affreusement sous le train. La victime une Finlandaise, est venue au Canada avec son mari il y a cinq ans. Deux fils lui survivent, Karl, 2½ ans et Hannu, 5 ans. La famille n'a pas d'autre parents au Canada.

C'est le deuxième accident fatal dans la ville cette année, ainsi que le deuxième accident fatal sur cette traverse.

La première victime fut Russell Gardner, 3 ans qui est mort à l'hôpital après avoir été frappé par un camion près de chez-lui le 11 avril.

L'autre victime fut un piéton, Eldon J. Calway, 39 ans, qui fut frappé par un train sur la même traverse le 26 avril.

Coup D'oeil de Passant

Voilà déjà que certains prophètes nous annoncent que les Libéraux se maintiendront au pouvoir lors des élections de 1957, grâce à un plan d'assurance-santé national. Certains d'entre eux vont jusqu'à dire qu'ils remporteront 160 comtés soit dix de moins qu'en 1953. Qui vivra verra.

● ●

Il paraît que Paris compte quelque six mille diseurs et diseuses de bonne aventure. Pourquoi le gouvernement ne les réunirait-il pas en congrès afin d'apprendre d'eux de quoi demain sera fait pour la France? M. Guy Mollet pourrait alors orienter sa politique en conséquence.

● ●

Quand il s'agira d'octroyer la palme du mensonge et de la duperie, il sera bien difficile de choisir entre l'ex-dictateur soviétique Josef Staline et la clique actuelle qui règne au Kremlin.

● ●

Avec l'arrivée de la belle saison, que les parents prennent la sage habitude de ne jamais laisser seuls leurs enfants pendant qu'ils prennent leur bain ou au voisinage d'un lac ou d'une rivière. Bien des tragédies seront évitées de cette façon.

● ●

S'il faut en croire ceux qui s'y connaissent, la vie d'un billet d'un dollar est d'environ neuf mois. Après quoi il succombe probablement à quelque maladie de la circulation.

● ●

Un diplomate est un individu qui peut vous dire d'aller au diable avec tellement de tact que vous avez envie de suivre son conseil.

● ●

A propos de romans policiers, il est tout de même étrange qu'il ne se soit pas encore trouvé un auteur pour en écrire un dans lequel la victime serait assassinée par un criminel emprunté à un autre roman...

● ●

La campagne de sécurité routière peut se résumer en deux mots: éducation, sanctions. Autrement dit, si l'on ne veut pas entendre raison et prendre en tous temps les précautions qui s'imposent pour prévenir les accidents, qu'on s'attende à en subir les conséquences quelque désagréables qu'elles puissent être.

Garçon blessé par un piéton

Un garçonnet de 11 ans est hospitalisé dans une chambre noire à l'hôpital Memorial à la suite de brûlures reçues lorsqu'il fit partir un pétard trouvé près de chez-lui. Il s'agit de Robert Martin, fils de M. et Mme Tom Martin, chemin McFarlane Lake. Il fut brûlé légèrement à la figure et eut les cheveux et les sourcils roussis. Selon le Dr Edith Neevell, sa vue ne sera pas affectée, comme on le craignait auparavant.

Sa mère a demandé que les parents soient avertis de ne pas laisser jouer leurs enfants avec des pétards.

Duplessis réélu

L'hon. MAURICE DUPLESSIS, premier ministre du Québec

Le public s'intéresse au pipe-line

Les libéraux n'étaient pas les seuls à avoir besoin d'appui, ces jours derniers, à la Chambre des Communes d'Ottawa, durant le célèbre débat du pipe-line. Dans les corridors, près des galeries réservées au public, on pouvait voir des citoyens de tous âges faire la queue pour être admis, et, en attendant, s'appuyer sur les murs. On a compté, à certains moments, jusqu'à 1,000 personnes se disputant les 506 sièges disponibles.

Funérailles d'un jeune homme de Hanmer tué par un train

Une grand'messe funèbre fut chantée aujourd'hui en l'église St-Jacques de Hanmer pour Florian Démoré, 21 ans, qui perdit la vie lorsque son auto fut frappé lundi par un train sur une traverse à niveau à environ 800 pieds de sa demeure.

Un de ses frères, Gérard, âgé de 14 ans, fut blessé au cou et au bras droit et eut quelques coupures à la figure. Il a été hospitalisé.

L'accident eut lieu la journée même du mariage de leur soeur Réjane à Henri Forget de Sudbury, alors que ceux-ci se rendaient à Hillcrest Lodge à Val Caron pour faire les derniers préparatifs pour la réception. Réjane fut avertie de l'accident durant l'avant-midi mais la mort de son frère ne lui fut annoncée qu'après la réception.

L'on croit que l'auto eut une panne de moteur en plein sur la traverse au coin Walker. Le lieutenant d'aviation, le Dr A. S. McVicar, du poste de radar près de Falconbridge se rendit sur les lieux. Une ambulance du même poste les transporta à l'hôpital. Florian est mort en route.

Mineur à Levack, Florian laisse pour le pleurer ses parents, M. et Mme Emile Démoré; six frères, René, Simon, Desneiges, Gérard, Wilfrid et Gilbert; et cinq soeurs, Mme Denis Fournier, de Val Caron; Mme Auguste Morin, Mme Henri Forget, Thérèse et Cécile toutes de Hanmeer.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

PIE XII ET LA HIERARCHIE D'AFRIQUE ET D'ASIE

Au 1er mars 1956, il y avait 113 évêques de souche asiatique ou africaine dans les pays d'Asie et d'Afrique dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande et pour ce qui regarde le rite latin seulement. En 1939, à l'avènement de Pie XII, il y en avait seulement 25; à l'avènement de Pie XI, en 1922, il n'y en avait aucun.

Les Paroissiens d'Azilda fêtent leur curé

Les paroissiens de la paroisse Ste-Agnès d'Azilda, sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur, de la St-Jean-Baptiste, du Cercle Lacordaire et du club Ste-Marie, présentèrent le 27 mai un magnifique concert en l'honneur du 13ième anniversaire de l'ordination à la prêtrise de leur curé — fondateur, le Révérend Père Lucien Daoust.

Devant une assistance très nombreuse dans la salle paroissiale, les élèves des écoles séparées exécutèrent de nombreux chants, de la musique et des saynètes.

Une bourse bien garnie fut présentée au Père Daoust par M. Stan Gauthier, président de la ligue du Sacré-Coeur.

Parmi les visiteurs de l'extérieur on remarquait, le R.P. Côté, de la paroisse St-Eugène, le R.P. Dallaire s.j. de Ste-Anne, de Sudbury, le R.P. Lafontaine, de Cartier et le R.P. Michaud, de Markstay.

Mariage Lanthier Routhier a Noëville

Le mariage de Mlle Rachelle Lanthier de Sudbury et de Conrad Routhier de Noëlville a été béni en l'église St-Jean de Brébeuf à Sudbury, samedi à 3 h. p.m.

La mariée est la fille de M. et Mme Adelard Lanthier de Sudbury et le marié est le fils de M. et Mme Adolphe Routhier de Noëlville.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Coallier.

Au bras de son père, la mariée était charmante dans une toilette tulle nylon brodé sur taffetas et satin. La jupe très ample sur crinoline était de longueur ballérine, surmontée d'un torso ajusté et recouvert d'un boléro avec manches longues finies par une pointe au poignet, et d'un petit collet peter pan.

Son voile court était rond et retenu par une tiare de satin garnie de perles.

Elle portait une cascade de roses naturelles avec pendants de ruban étroit attaché par des noeuds de muguets et de fougère.

Mme Florian Routhier, belle-soeur du marié était dame d'honneur et portait une toilette de tulle de nylon sur organdie nylon de couleur jaune pâle. La jupe très ample de longueur balerine, sur crinoline était surmontée d'un torso orné de plissé en avant avec encolure "Sweetheart". Elle portait un voile très court retenu par une tiare de tulle avec fleurs et portait un bouquet de fleurs jaunes et roses.

Mlle Germaine Kingsley, fille d'honneur portait une toilette de couleur bleue delphine en nylon brodé avec torso ajusté recouvert d'un boléro. La jupe longueur ballerine était très bouffante sur crinoline. Elle portait aussi une voilette aux épaules, retenue par un rucher de tulle. Elle portait un bouquet de petites roses bleues et blanches.

Les garçons d'honneur étaient Florian Routhier frère du marié et Roger Lanthier frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse la noce se rendit à Noëlville où le souper fut servi à la salle des Filles d'Isabelle. Les invités, furent reçus par Mme Adolphe Routhier, mère du marié qui portait pour l'occasion un costume gris avec accessoires blancs.

La mère de la mariée portait un costume bleu marin avec accessoires blancs.

Les dames qui servaient au banquet étaient Mesdames Gérald Guy, Arthur Taillon, Théd Monette et Eugène Potvin.

Mmes Arthur Taillon et Théodore Monette, soeurs du marié, avaient la charge des cadeaux.

Le soir, une danse eut lieu à la salle Huot.

Parmi les nombreux invités de l'extérieur étaient de Sudbury, M. et Mme Gérald Guy, M. et Mme Gérard Rancourt, M. et Mme Théodore Monette, M. et Mme Florian Routhier, M. et Mme Ephrem Barbier, M. Maurice Paquette, Mlle Claire Routhier, M. Jerry Savard, Mlle Solange Routhier, M. et Mme Robert Vaillancourt, M. et Mme Rhéal Bigras, M. et Mme Jean Charles Routhier, M. et Mme Alfred Beaulne, M. et Mme Joseph Gaudette, Simon Kingsley, M. et Mme Armand Robidoux, André Potvin, Arthur Lanthier, M. et Mme Achille Gareau, M. et Mme Rhéal Gérard Carey, M. et Mme Rhéal Bigras, M. et Mme Albert Lanthier, M. et Mme Joseph Kingsley, M. et Mme Jean Louis Lafrance, M. et Mme Léo Flemmings, Mlle Thérèse Kingsley, Mlle Rita Kingsley, M. et Mme Procule Lanthier, M. et Mme Emile Langlois, M. et Mme Hyacinthe Richer, M. et Mme Léo Blais, Mlle Jeanne Richer, Conrad Richer, M. et Mme Lionel Pitre, M. et Mme Arthur Taillon de Sturgeon Falls.

Les nouveaux époux établiront leur domicile à Sudbury.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie nouvelle.

Noëlville

Nos garçons à la Télévision

Un groupe de garçonnets sous la direction de leur professeur M. Léonard Bonfford se rendaient à Sudbury samedi et présentaient à la Télévision au programme "Kiddies on Camera" un numéro de [illegible] (Tumbling Act). Mlle Paulette Doucet était au piano. Ces garçons étaient André Dal[illegible], [illegible] Louis [illegible], [illegible] Chartrand, Roland [illegible], Gilles Lacasse et [illegible].

[illegible] Mme André Dumoulin [illegible] à la graduation de leur fils Jean-Paul qui est [illegible] à l'Université de Montréal et en dernier a obtenu son diplôme en médecine.

[illegible] M. et Mme [illegible] Dionne et M. et Mme [illegible] Chartrand visitaient M. et Mme Hector Chartrand à Alban.

M. et Mme Delphis Patry de Sudbury passaient la fin de semaine en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme André Dubois et leur fils Richard de New Sudbury passaient la fin de semaine en visite chez M. et Mme Albert Dionne et famille.

Mme Télesphore Allaire, et leurs filles Georgette et Aline ainsi que M. et Mme Edgar Laberge, tous de Haileybury visitaient M. et Mme Ernest Chartrand dimanche dernier.

M. et Mme Charles Hartwell de Erie, Penna. sont de retour à leur chalet d'été, à Rock Isle sur la Rivière Wolseley.

A leur arrivée, ils célébraient le 45ième anniversaire de M. Hartwell. Un dîner leur fut servi pour l'occasion, au Camp Ross Aiken.

M. et Mme Laurent Lafrenière du Manoir des vieillards à Sudbury, visitaient leurs enfants dernièrement.

M. Florimond Ménard de Détroit rendait visite à sa maman Mme Joseph Ménard.

Mme Wilfrid St-Onge de Sudbury, visitent ses amis et parents à Noëlville. Elle demeure avec Mme Elise Gagnon.

Mme Louis Kingsbury, est employée à Notre-Dame de la Salette.

M. Joseph Séguin est de retour chez lui après avoir passé quelque temps à l'hôpital St-Joseph à Sudbury pour soins médicaux.

Mme Clovis Séguin est partie pour Welland où elle visite ses enfants et autres parents.

M. et Mme Léo Lalonde de Kitchener et M. et Mme Phillias Paquette de Azilda visitaient M. et Mme Joseph Pitre et la famille.

L. Claude Mayer qui a terminé ses études à l'Université de Toronto est de retour dans sa famille pour les vacances.

Mariage Lanthier, Routhier

Naissances

A M. et Mme Joseph McNamara (née Alice Leduc) un fils Joseph, Patrick né le 12 juin 1956 à l'hôpital Général, Sudbury, Ont.

BAPTEME DOUBLE

Dimanche le 10 juin avait lieu en l'église St-Jean de Brébeuf le baptême des deux petites cousines nées à l'hôpital Général de Sudbury au courant de la semaine dernière.

Mgr J.H. Coallier baptisait Lise Marie Dolorèse enfant de M. et Mme Ernest Meilleur, née le 1er juin. Les grands parents, M. et Mme Joscelyn Robert, étaient parrain et marraine.

Il baptisait aussi Roberte Lynn enfant de M. et Mme Tim McLaughlin née le 4 juin. M. et Mme Ed Zettler de Lively étaient parrain et marraine. Les deux mamans qui sont les deux soeurs étaient porteuses.

No 14

SOLUTION DES MOTS CROISES

J	A	N	S	E	N	I	S	M	E	■
U	S	■	I	M	I	T	E	■	■	T
S	T	R	O	B	O	S	C	O	P	E
T	E	■	N	A	R	E	S	■	E	T
I	R	E	■	R	O	■	■	C	R	■
C	I	■	O	C	■	A	L	I	S	E
I	S	O	C	A	R	D	E	■	A	L
A	M	E	■	D	I	■	U	R	N	E
B	E	U	V	E	A	U	■	E	■	V
L	■	F	A	R	N	I	E	N	T	E
E	R	S	■	E	T	■	L	E	U	R

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 8, on the 2nd day of June 1956, by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for School Section Number 5 in the Township of McKim in the County of Sudbury, to borrow the sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) for the purpose of building a school house. The payment of the said sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) and of the issue of debentures of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) authorised by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed until the said debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied. The said sum of ONE HUNDRED AND TWENTY FOUR THOUSAND DOLLARS ($124,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of October in each of the years 1957 to 1976 inclusively in the manner following:

The sum of $3,500. on the 1st day of October 1957 to 1958 inclusively;
The sum of $4,000. on the 1st day of October 1959 to 1960 inclusively;
The sum of $4,500. on the 1st day of October 1961 to 1962 inclusively;
The sum of $5,000. on the 1st day of October 1963 to 1964 inclusively;
The sum of $5,500. on the 1st day of October 1965 to 1966 inclusively;
The sum of $6,000. on the 1st day of October 1967;
The sum of $6,500. on the 1st day of October 1968;
The sum of $7,000. on the 1st day of October 1969 to 1970 inclusively;
The sum of $7,500. on the 1st day of October 1971;
The sum of $8,000. on the 1st day of October 1972;
The sum of $8,500. on the 1st day of October 1973;
The sum of $9,000. on the 1st day of October 1974;
The sum of $9,500. on the 1st day of October 1975;
The sum of $10,000. on the 1st day of October 1976;
together with interest at the rate of 5½% for the first ten years, 6% for the last ten years, per annum, payable half yearly on the 1st day of April and October in each and every year commencing on the 1st day of April 1957.

If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd.) Patrick Bonbadieri, Chairman

(Sgd.) Roger A. Gionet, Sec. Treasurer.

Pique-Nique

et

Souper aux fèves

Dimanche le 24 juin

sur le Terrain de Jeux

à HANMER

au profit de l'Association Athlétique

et La St-Jean Baptiste

le soir Danse à la Salle Coopérative

Encourager Nos ANNONCEURS

"Vrai, Maman?... déjà l'heure du dîner?"

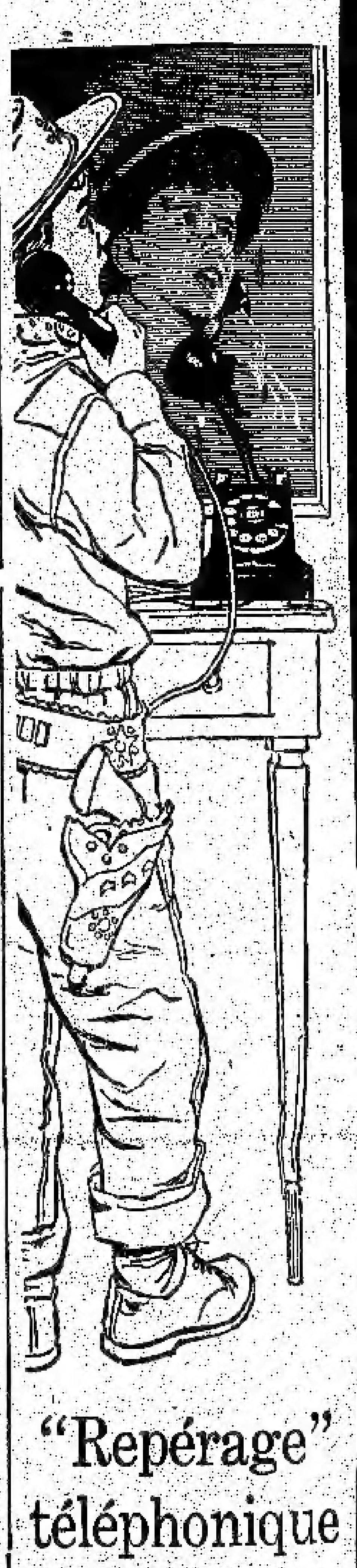

"Repérage" téléphonique

Toutes les mamans savent que les jeunes cow-boys perdent facilement la notion du temps, surtout à l'heure des repas.

Mais elles savent également qu'il est facile de "repérer" les enfants par téléphone, et qu'à tout moment, la moindre inquiétude à leur sujet est vite dissipée lorsqu'on entend leur voix claire à l'autre bout du fil.

Jour et nuit, le téléphone vous donne commodité et tranquillité d'esprit. Grâce à lui, les repas risquent moins de refroidir parce que les enfants ou le papa tardent à rentrer. Vous vous sentez plus en sécurité lorsque vous êtes seule la nuit.

Vous faites plus de choses en moins de temps et avec moins d'effort... Et cependant, ce fidèle serviteur est constamment à votre service pour seulement quelques cents par jour.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Nous Les Jeunes

Devise: *Vers les Cimes*

"Le Centre Des Jeunes organisé par et pour les jeunes est une école pratique de formation sociale."

Directeur: *Jacques Groulx*
Rédacteurs: *André Beauparlant*
Béatrice Doyle
Anita Chevrier
Claire Lamothe
Rédigé: *par Le Centre Des Jeunes*
40 rue Beech, Sudbury, Ontario

On fête au Centre

Il est souvent dit que le rôle des pères est un des plus ingrats. Il requiert beaucoup de travail, d'oubli de soi et de sacrifices. Souvent il ne reçoit qu'ingratitude et indifférence de la part des jeunes.

Voilà pourquoi dimanche, le 17 juin, à l'occasion du cinquième anniversaire du Centre et de la fête des pères, nous, les jeunes avons désiré remédier à cette situation et témoigner notre gratitude et notre reconnaissance envers les aviseurs et les directeurs du Centre, qui au cours des années passées, se sont montrés de vrais Pères pour nous.

Depuis longtemps déjà, les aviseurs travaillent avec acharnement afin de nous donner un Centre qui soit des plus propices à notre formation intellectuelle et morale. De même pour le R. Père Regimbal qui en tout temps s'est montré le meilleur des guides, le plus sage des conseillers et le plus patient des pères. Dans nos moindres joies, il a su se montrer le plus joyeux des participants et dans nos échecs, le plus sympathique des amis. Pour nous, il sera toujours l'âme du Centre.

Ainsi pour notre assistant-directeur Jacques Groulx! Nous n'oublierons jamais le coup de main qu'il a su donner à toutes nos entreprises et le sourire joyeux avec lequel il accueille toutes nos demandes.

Un tel dévouement de leur part s'oublie difficilement et c'est pourquoi nous tenions à leur dire le plus gros des mercis!

La grande salle avec ses fleurs et ses décorations reflétaient une atmosphère de joie et d'entrain. Nous avons pu admirer les magnifiques panneaux érigés le long des murs. Garnis de photos et de manchettes, ceux-ci résumaient l'historique de chacune des corporations du Centre depuis sa fondation cinq ans passés.

Au cours de la soirée il y eut la présentation du trophée de Loyal Service, mérité cette année par la Congrégation Mariale. Raymond Chartrand fit la présentation des trophées de quilles et de ping-pong. Le groupe du Folklore, très actif depuis quelques mois, interpréta quelques pièces de son répertoire. Enfin, tous firent honneur au magnifique goûter servi par les jeunes filles de la Congrégation Mariale.

Pour clore cette soirée anniversaire l'on récita la prière à Notre Dame du Centre afin de demander sa protection sur les jeunes et sur ceux, qui, par leur inlassable dévouement leur donnent cette formation qui fera d'eux plus tard, les pilliers de l'Eglise et de la Société! !

Béatrice Doyle

Ici et là

par Claire Lamothe

Dimanche, le 17 juin, au "Centre", les membres recevaient les aviseurs ainsi que les parents des jeunes. Les invités étaient accueillis dans un décor bien approprié pour l'Occasion. Durant la soirée le R.P. A. Regimbal présenta le trophée de Loyal Service à Mlle Béatrice Doyle qui le reçut au nom des Congréganistes de la Sainte Vierge. La petite Raymonde Lamothe exprima les sentiments de reconnaissance au P. Regimbal et à Jacques Groulx. Jeanine Lacasse, guide, présenta à chacun le gage d'appréciation.

★ — ★

Le groupe de Folklore se rend à Toronto en fin de semaine afin de participer à un Festival de Folklore national. Nous avons vu les Folkloristes à l'oeuvre, et nous sommes convaincus qu'ils nous feront honneur. Donc, bon voyage, bonne chance, amusez-vous bien et revenez-nous sains et saufs!

[illegible] aux Jeux Olympiques

(Central Press Canadian)

Avec 15 longueurs d'avance sur son plus proche concurrent, Jackie Pearce, de Hamilton, a facilement remporté sa seconde victoire aux épreuves de rames disputées entre écoliers américains sur la rivière Hudson. Il songe maintenant à faire sa marque aux Jeux Olympiques canadiens. S'il réussit, il suivra les traces de son fameux père, et pourra ensuite concourir en Australie, pays d'origine de sa famille. Bobby Pearce avait remporté les honneurs des Jeux Olympiques en 1928 et 1932, et le rêve de son fils est de répéter de telles performances cet automne à Melbourne.

Valeur formatrice de la technique scoute

A mesure qu'il avance dans ses épreuves de classes, le scout acquiert des aptitudes nouvelles. Il devient plus utile à la patrouille et à la troupe. Voyant qu'il a réussi des expériences jusque là laissée aux plus habiles que lui, il a plus de confiance en lui-même. Il acquiert plus de maîtrise de soi quand il s'aperçoit qu'il ne barbote plus dans huits pouces d'eau, mais qu'il peut nager 10, 20, 50 verges et plus.

A mesure qu'il avance en technique, le scout s'aperçoit que le jeu de la vie n'est pas tout, qu'il y a du bonheur à rendre service, à secourir un blessé sur la rue, à ranimer un asphyxié, à se rendre utile autour de soi par une foule de manières, par l'habileté manuelle qu'il aura acquise, par son sens de l'observation, voyant ce que les autres n'ont pas vu; par sa débrouillardise, se tirant lui-même et d'autres avec lui de situations ennuyeuses.

VALEUR FORMATRICE DES SERVICES

La vie normale du scout développe le corps, éclaire l'intelligence, forme le caractère. Elle lui donne une supériorité personnelle si appréciable qu'on aura souvent recours à ses services, à la maison, à l'école, à l'atelier, tout comme à la troupe. On l'aura souvent rendu responsable du succès ou de l'insuccès de telle ou telle entreprise. A la longue le scout devient habitué à assumer des responsabilités sans s'émouvoir. Le scout apprend à tirer parti de ses ressources personnelles pour le service du prochain et l'amour de Dieu.

LA B.A., GYMNASTIQUE DE DEVOUEMENT

A part d'apprendre à obéir, le novice, futur scout, ne peut rien faire de mieux que de s'exercer au dévouement par la B.A. quotidienne, le bon tour, diamétralement opposé au mauvais tour qui fait les délices de l'enfant.

Cette initiation à la pratique de la B.A. l'amènera à pratiquer plusieurs articles de la loi scoute, en plus de l'habituer à l'observation, à la débrouillardise, à l'art de voir sans être vu; car pour faire une B.A., il faut en guetter l'occasion, trouver le moyen de la faire le mieux possible, souvent sans autre témoin que Dieu.

L'examen de conscience, au point de vue scout, pour le novice, porte donc sur l'obéissance et la B.A. quotidienne. L'aumônier reviendra tous les jours sur ces deux points pour l'avantage des novices, et indirectement pour l'avantage de toute la troupe, car après la promesse, si d'autres obligations viennent s'ajouter, celles-ci demeurent toujours impérieuses.

Exiger plus d'un novice serait trop embrasser pour mal étreindre. Par contre, que l'on obtienne ces deux objectifs et le reste emboitera le pas graduellement.

En effet, le fonctionnement moral des rouages de la troupe, par ses activités techniques, ses jeux, les exigences du camp développera chez le scout le sens de la loyauté, le sentiment de l'honneur et du devoir, l'amour de la nature et même des arts manuels, ceux du moins pour lesquels il a des aptitudes.

Peut-il être obéissant sans pratiquer sa loi et sans remplir la première obligation de la B.A.? Dès lors, pratiquer la loi, faire des B.A., c'est non seulement être scout, mais c'est vivre son scoutisme.

Extrait le Scoutisme, Ecole du Dévouement

Lisez et faites lire

L'AMI DU PEUPLE

Employeurs!

quand vous renouvellerez vos livrets d'assurance-chômage

ayez soin de remplir une formule d'inscription à l'égard de chacun de vos employés assurés

Cette année, on doit procéder à l'inscription de toutes les personnes assurées au Canada. A cette fin, des blancs de formules UIC 409R, seront expédiés à tous les employeurs. Si vous n'avez pas reçu les vôtres avant le 25 juin, prière d'écrire ou de téléphoner à votre bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Attention: Un nouveau livret d'assurance pour l'année 1956-57 n'est délivré à l'égard d'un employé que sur présentation d'une formule d'inscription.

Commission d'assurance-chômage

C. A. L. Murchison, Commissaire — J.-G. Bisson, Commissaire en chef — R. J. Tallon, Commissaire

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

NOUVELLES D'INTERET OUVRIER

Des centaines de milliers de travailleurs catholiques de Milan et des environs ont pu suivre, grâce à la télévision, la célébration de la messe par le Pape Pie XII, à Rome, et l'allocution qu'il a prononcée lors de la fête des travailleurs le 1er mai dernier. Milan est une grande ville industrielle et compte une classe ouvrière considérable.

M. Stanley Knowles, député de Winnipeg a proposé quelquefois déjà au Parlement un projet de loi concernant la déduction obligatoire des cotisations syndicales. Cette fois encore, cette proposition a été défaite, parce que a-t-on dit, cela aurait porté atteinte à la liberté patronale.

En Allemagne occidentale, les pensions de vieillesse sont ajustées au coût de la vie; et on a proclamé comme un des principes fondamentaux, que la pension de vieillesse doit correspondre au niveau des salaires et du coût de la vie, au moment où elle est versée.

"Les chefs d'entreprise ne doivent pas constituer un patronat de conquête, mais un patronat de service" a déclaré S. E. le Cardinal Feltin archevêque de Paris, aux patrons français.

"Un patron qui est chrétien a le devoir de considérer devant Dieu la responsabilité qu'il a de donner aux membres de son entreprise des conditions de vie et de travail qui rendent possibles, à tous l'attachement au christianisme et la libre pratique de leurs devoirs religieux."

(L'adresse de Monseigneur Dell'Acqua au nom du Pape aux employeurs français.)

"Ceux qui croient encore que par la patience et la compréhension, le communisme russe et la démocratie occidentale peuvent coexister dans un monde pacifique, nourissent une profonde illusion".

(Rév. Murdoch Campbell, président de l'Eglise libre d'Ecosse)

Un million de travailleurs américains ont bénéficié d'une légère hausse de salaire, par suite d'une clause de leur contrat collectif. Cette clause prévoyait une hausse automatique quand l'indice du coût de la vie monte d'un certain nombre de points.

PENSEE DE LA SEMAINE

Achever sa pensée, cela est long et rare, cela cause un plaisir extrême, car les pensées achevées entrent aisément dans les esprits.

(Napoléon 1er.)

LA LUTTE AU COMMUNISME

La lutte au communisme n'est pas engagée contre un gouvernement hostile. Il y a trente ans, feu le camarade Zinnoviev déclarait au congrès du Parti Communiste que les trois grands ennemis du communisme étaient: la religion, le patriotisme et la famille.

Le patriotisme peut s'adapter à l'idée d'une mère-patrie soviétique. La famille peut être socialisée et détruite par un état tout-puissant. Seule la force peut faire échec à la religion, mais la religion a survécu à ses persécuteurs.

(ENSIGN)

La Swift Co. pourvoit à l'orientation en matière de retraite des travailleurs

La Swift Canadian Co. Ltd., annonçait récemment l'adoption d'un nouveau programme d'orientation en matière de retraite en faveur de ses travailleurs qui, depuis 1916, sont tenus de prendre leur retraite à l'âge de 65 ans.

En interrogeant ses travailleurs à la retraite, la société a constaté que ces derniers sont en proie à 5 principales sources de difficultés et d'ennuis, à savoir: la maladie, l'utilisation des loisirs, le logement, l'emploi et le budget à boucler.

On a constaté que certaines personnes à la retraite souffrent de maux ou de déficiences physiques qui auraient dû être soignés avant la retraite. Les gens qui ont du travail ou des passe-temps favoris s'adaptent ordinairement mieux à la retraite que les gens privés de tels intérêts. Ceux qui sont propriétaires de leur maison, éprouvent beaucoup d'intérêt et de satisfaction à posséder et à entretenir leur propriété.

La société a constaté que les difficultés financières pourraient être réduites au minimum par la prévision et la préparation à la retraite.

Les gens, d'habitude, ne restreignent pas leurs dépenses à moins d'être tenus de le faire et, par conséquent, la réduction du revenu par suite de la retraite produit un soubresaut.

La Société a conçu un régime d'orientation en 5 points. Après vingt années de service, le travailleur reçoit une lettre lui expliquant sa situation en vertu de la politique de la société en matière de retraite et l'encourageant à prévoir pour l'avenir. A l'âge de 60 ans, et de nouveau à 64 ans, le travailleur est interviewé en compagnie de son épouse s'il le désire. On discute alors de ses projets pour le temps qui suivra la retraite et on l'encourage à considérer sa situation financière et à évaluer ses capacités au cas ou il déciderait de rechercher un emploi.

Le quatrième point concerne la retraite elle même et le cinquième consiste en une visite ou une lettre au travailleur retraité, un an après son départ et tous les ans par la suite.

Bijouterie

F. A. Papineau

La seule bijouterie du "Moulin à Fleur"

offre les services de ses orfèvres suisses experts en

REPARATIONS DE MONTRES

TOUT TRAVAIL GARANTI POUR UN AN

465 avenue Notre Dame Tél.: OS 5-8555

THE BOARD OF TRUSTEES
of the
ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL
in THE TOWN OF BLIND RIVER
BY-LAW No. 2

A by-law of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School in the Town of Blind River to authorize the borrowing of $160,000 upon debentures for the construction and equipment of a new school.

WHEREAS it is deemed expedient to borrow for the purpose of constructing and equipping of a new school building the sum of One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) upon the credit of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School in the Town of Blind River.

AND WHEREAS the site on which the school is to be erected has been approved by the majority of the school supporters expressed by a resolution passed at a special meeting called for that purpose.

AND WHEREAS the Department of Education by letter dated the 7th day of October, 1955, has given tentative approval of the proposed school for Legislative purposes up to but not exceeding One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) subject to the conditions set out in the said letter.

AND WHEREAS it is expedient to make the principal of the said debt repayable in annual instalments during the period of 20 years next after the date of the issue of such debentures, and that the said debentures shall bear interest payable annually at the rates shown in the third column of Schedule "A" attached to this by-law.

AND WHEREAS by Order dated the 11 day of April 1956, the Ontario Municipal Board has approved the purposes of the said borrowing and the passing of this debenture by-law;

AND WHEREAS the amount of the whole rateable property for Roman Catholic Separate School purposes in the Town of Blind River, according to the last revised assessment roll thereof, is $383,500.

AND WHEREAS the amount of the existing debenture debt of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School in the Town of Blind River is $ nil, and no part of the principal or interest of such debt is in arrears;

THEREFORE the Board of Trustees of the Roman Catholic School in the Town of Blind River ENACTS AS FOLLOWS:

1. For the purpose of constructing and equipping a new school, the Board of Trustees shall borrow on the credit of the said Board of Trustees a sum not exceeding One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) and shall issue debentures therefor.

2. The debentures shall be dated September 30th, 1957, be issued at one time, and shall be payable with interest in annual instalments during the period of 20 years next after the date of issue thereof, and the rate of interest and the respective amounts of principal and interest payable in each of such years shall be as designated in Schedule "A", hereto annexed, which is hereby declared to be and form part of this by-law.

3. The debentures shall be payable as to both principal and interest in lawful money of Canada, an shall be payable at the Royal Bank in the Town of Blind River, Ont., or at the principal office of the said Bank in the City of Toronto.

4. The said debentures shall be sealed with the seal of the Corporation and signed by the Trustees and by the Secretary-Treasurer. The said interest coupons shall be signed by the Secretary-Treasurer and his signature thereon may be written, stamped, lithographed or engraved.

5. Commencing in the year 1957 and thereafter in each year in which an instalment of principal of the said debt and interest becomes due, the Board of Trustees shall levy and collect the specific sum shown for the respective year in the fifth column of Schedule "A". Such sum shall be levied and collected by a special rate therefor over and above all other rates, in the same manner and from the like persons and property, by, from, upon or out of which other separate school rates may be levied and collected and from all former separate school supporters liable for the said debentures.

6. The said sum of One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) so borrowed and interest thereon, and the said debentures shell be and the same are hereby made a charge upon the schoolhouse property and premises or any other real or personal property vested in the Board, or upon the separate school rates hereinafter imposed by the said Board, and any ratepayer who is a separate school supporter at the time when the loan is effected on the security of the property or rates shall, while resident within the section or municipality within which the separate school is situate, continue to be liable for the rate to be levied for the repayment of the money so secured until the said debentures together with interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

READ a first and second time this 6th day of February, A.D. 1956.

(Signed) Jean Pigeon, M.D.
CHAIRMAN
R. T. Cavanagh
TRUSTEE
E. M. Skillen
TRUSTEE
D. J. Leclair
SECRETARY-TREASURER

READ a third time and finally passed this 28th day of May A.D. 1956.

Jean Pigeon, M.D.
CHAIRMAN
R. T. Cavanagh
TRUSTEE
E. M. Skillen
TRUSTEE
D. J. Leclair
SECRETARY-TREASURER

BLIND RIVER ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL
SCHEDULE "A"
BY-LAW NO 2

YEAR	PRINCIPAL	RATE	INTEREST	TOTAL
1	4,700.00		8,730.75	13,430.75
2	4,900.00		8,495.75	13,395.75
3	5,100.00	5%	8,250.75	13,350.75
4	5,400.00		7,995.75	13,395.75
5	5,700.00		7,725.75	13,425.75
6	6,000.00		7,440.75	13,440.75
7	6,300.00		7,125.75	13,425.75
8	6,600.00	5¼%	6,795.00	13,395.00
9	7,000.00		6,448.50	13,448.50
10	7,400.00		6,081.00	13,481.00
11	7,800.00		5,692.50	13,492.50
12	8,300.00		5,263.50	13,563.50
13	8,700.00	5½%	4,807.00	13,507.00
14	9,200.00		4,328.50	13,528.50
15	9,700.00		3,822.50	13,522.50
16	10,200.00		3,289.00	13,489.00
17	10,800.00		2,702.50	13,502.50
18	11,400.00	5¾%	2,081.50	13,481.50
19	12,100.00		1,426.00	13,526.00
20	12,700.00		730.25	13,430.25
	160,000.00		109,233.00	269,233.00

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" parait tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.

L'abonnement est de $3.00 par année.

(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

Fête Nationale

Voici venue de nouveau la fête nationale des Canadiens-français et des Franco-Américains: LA SAINT-JEAN-BAPTISTE. Partout, les célébrations religieuses et profanes reprendront de plus belle, avec toute la puissance de leur rayonnement sur leur plan respectif. Dans toutes les grandes villes du Canada français, le fameux défilé de la SAINT-JEAN réunira des foules. Ce n'est porter préjudice à personne que de dire que LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL organise depuis déjà fort longtemps le plus spectaculaire défilé, à cette occasion, et des mouvements, des groupements nationaux de tout le pays y participent avec enthousiasme.

Nos compatriotes voudront retenir de ces manifestations culturelles, folkloriques, religieuses une leçon de vie, et non uniquement des rappels figés de nos véritables valeurs spirituelles et nationales. LA SAINT-JEAN, ce ne sont point des personnages de cire de Musée que l'on doit sortir une fois l'an pour ne plus y penser au cours des prochains douze mois: ce sont des figures vivantes, un enseignement vivant que l'on doit sans cesse admirer, mettre en lumière, pour qu'à la splendeur du passé nous puissions illuminer le présent et préparer l'avenir. Un peuple pour être fort, se doit d'être autre chose qu'un ramassis de souvenirs, fussent-ils magnifiques. Il se doit d'être toujours d'avant-garde, sans pour cela se croire obligé de jeter bas toutes les colonnes du temple, les vraies valeurs qui doivent exister, il se doit de rechercher constamment ce qui doit être retenu du passé, ce qui peut être laissé de côté devant le dépassements continuel de chaque apport historique. Il se doit aussi de prévoir des lignes essentielles que l'avenir dégagera pour l'enrichissement d'une nation.

On insiste beaucoup, de plus en plus, sur le côté économique de la vie d'un peuple, et c'est bien, car pendant trop longtemps, nous, Canadiens-français, nous nous contentions trop facilement d'être ce que l'on a appelé jadis "des porteurs d'eau". Pendant deux siècles, il eût été difficile à nos Pères d'agir autrement: il leur fallait sauvegarder des points vitaux, lutter sans cesse pour la défense de tel ou tel bien national menacé. Ces siècles de lutte nous ont conservé notre caractère ethnique, nos richesses religieuses et culturelles. Le temps est venu depuis longtemps de nous attaquer à une autre tâche, tout en maintenant le bon combat sur les points que les circonstances et les attaques répétées pourraient assaillir. Mais la grande tâche qui nous attend maintenant, ce n'est plus de rêver uniquement à une époque héroique révolue, mais de faire de notre présent un nouvel héroïsme, du positif, quelque chose qui devient adulte, avec tout ce que cela comporte de responsabilité familiale, sociale, nationale et internationale.

Sur le plan catholique et français, avançons-nous ou sommes-nous en recul? Il ne sert à rien de nous gargariser d'une rhétorique désuète où nous répérions toujours les mêmes grands discours d'éloquence à base plutôt de sonorités ronflantes que de réalisme: pour nous, pour chacun de nous, Canadiens-français, il s'agit de nous rendre compte, sans nous isoler, de ce que nous sommes vraiment, de ce que nous sommes appelés à accomplir pour le bien de tous, du pays et du monde. Notre Patron national, S. Jean-Baptiste, un fort parmi les forts, le Précurseur du Christ, nous enseigne avant tout une leçon de force et d'héroisme, de sainteté et de dévouement, de fidélité à Jésus, LA LUMIERE DU MONDE. Cela, il ne faudra pas l'oublier, moins que jamais, cette année, pour que le Canada français porteur d'un tel message universel sur tous les plans, puisse à la face du monde être regardé effectivement comme un flambeau, un flambeau vivant, puissant, dont la flamme réchauffe.

CENTRE MARIAL CANADIEN

"RELATIONS"
Sommaire
Juin 1956

EDITORIAUX

La Télévision à l'école. - Ce nouveau géant industriel... - Chance unique de refaire l'Europe.

ARTICLES

A propos d'élections: démagogie ou démocratie? — Richard Arès.

Le mystère de l'église — Luigi d'Apollonia

Mes amis... Les damnés de la terre — Rolland Boyle

Un grand centenaire — Wilfrid Carlépy

Les non-catholiques à Montréal - Irénée Beaubien.

COMMENTAIRES

Pour quel candidat voter le 20 juin? - Le rapport Tremblay est-il "séparatiste" ou "anticanadien"? — En trois mots.

AU FILS DU MOIS

Le Sénat et le divorce. - La "co-détermination" en Allemagne. - L'Acelf à Sherbrooke. - Visite bienfaisante. - Coexistence juridique au Canada. - Franc-maçonnerie.

ARTICLES

Nouveau succès du théâtre-club - Georges-Henri d'Anteuil

L'étonnante chibougamie - Alexandre Dugré

Catéchèse pour notre temps - J. Gérard

Horizon International - Joseph-H. Ledit

LES LIVRES

Le Coeur du monde. - Le Prêtre d'aujourd'hui. - Comment ils sont devenus prêtres. - Courtoisie chrétienne et Dignité humaine. - Mariage, année zéro. - Parlons aux fiancés. - Des "filles" vous parlent. La Guerre de la conquête. - Québec now. - La Reconstruction française au Nouveau-Brunswick. Confidences. - Moi, mes souliers. - Satan et le Romancier. - Veilloches. - L'Ame de la poésie canadienne-française. - Divertissements littéraires. - Poésies choisies pour les jeunes.

"RELATIONS", 5100, boulevard Saint-Laurent, Montréal - 11
Abonnement: $3.00 par année
le numéro: $0.25

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

Un adolescent de 16 ans, Bill Russell, s'est noyé en tentant de traverser à la nage le lac O'Connell, près de Kirkland Lake, Ont. Il avait entrépris la traversée — entre les points les plus rapprochés des deux rives, soit une distance de 150 pieds — en compagnie d'un ami de 15 ans. A une vingtaine de pieds du but, il a crié "Je ne puis plus" et a coulé à pic. Ses amis ont tenté vainement de le sauver.

★ — ★

Le cadavre d'une blonde de Montréal, âgée de 23 ans, a été jeté d'une voiture sur un pont de grand'route près de Kapuskasing. La victime est Mlle Alice Clément, une itinérante qui avait travaillé récemment dans un restaurant dans la banlieue de cette ville.

Un vendeur de gomme à mâcher a été arrêté par la police en marge de cette affaire. Il s'agit de James Grisewood, 22 ans de Port Credit. Il a été appréhendé quelques heures après la découverte du cadavre, alors qu'il flânait dans la cour d'un moulin à scie à Fauquier.

VENDREDI

Un bûcheron, de Cheneville Québec, René Blais, 26 ans, employé de la K.V.P. dans un chantier près de Gogama est mort à l'hôpital Général à la suite de blessures reçues, lorsqu'un arbre tomba sur lui.

Les autorités de l'hôpital disent que Blais, qui est arrivé sans connaissance à l'hôpital, subit une fracture au bras gauche et du crâne et de nombreuses blessures à la poitrine. Il fut transporté du chantier par train. Il était marié et père de un enfant. Son corps a été transporté à Cheneville où il sera inhumé.

★ — ★

Deux hommes ont été tués lorsque l'automobile, dans laquelle ils voyageaient avec deux compagnons, fut frappé en plein flanc par un camion chargé d'asphalte en débouchant sur la route 17 près de Copper Cliff. Le chauffeur du camion Henry Zielinski, 345 chemin rood, ne fut pas même égratigné.

Les deux victimes sont George Powell, 48 ans, et John Cash de Hamilton. Ils travaillaient, de même que leurs deux compagnons, pour une compagnie de contruction à Quirke Lake, près de Blind River. Ceux-ci, Michael Lakaski et Sidney Ransom, chemin Keith, subirent de nombreuses fractures et sont dans un état de choc.

Zielinski dit qu'il n'a vu l'auto infortunée qu'au moment de la collision. Quoiqu'il n'allât que 30 milles à l'heure, il n'eut pas le temps de mettre ses freins.

SAMEDI

Le North Bay Nugget, propriété de ses employés depuis 8 ans, vient d'être vendu à la compagnie Southam Ltée qui publie sept autres quotidiens canadiens. Le journal, ancienne propriété de feu W. E. Mason, a 13,000 abonnés. De bihebdomadaire qu'il était en 1922 lorsque Mason l'acheta, il fut publié trois fois par semaine jusqu'en 1941, alors qu'il devint quotidien. Il fut vendu aux employés en 1948, selon les désirs de l'ancien propriétaire du Sudbury Star.

La vente actuelle fut motivée par le désir d'expansion du journal qui ne pouvait pas trouver les finances nécessaires à ce projet. La compagnie Southam versera immédiatement la somme de $150,000 à cet effet. Elle affirme qu'aucun changement ne se fera en ce qui concerne le personnel, l'administration ou les éditoriaux

DIMANCHE

Selon le ministre de la Santé, M. Paul Martin, il n'y a aucune raison de croire que la santé des Canadiens ou de tout autre peuple ait été affectée par les essais nucléaires au point de causer de l'inquiétude. En réponse à une question de M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg - nord - centre, M. Martin a dit que le ministère de la Santé et d'autres services fédéraux s'occupent constamment de déterminer l'étendue de la radioactivité produite par de telles expériences.

★ — ★

Un Américain de 51 ans, Louis Christopher Bloom, de Garrett, Indiana, s'est noyé dans les eaux de la baie Georgienne près de Parry Sound lorsqu'il perdit l'équilibre en essayant de dégager la ligne à pêche de sa femme de l'hélice du moteur de leur petit bateau. Après sa chute, l'homme remonta à la surface mais ne fit aucun effort pour saisir un coussin gonflé qu'il a demandé à sa femme de lui lancer. Il disparut sous l'onde sous le regard horrifié de sa femme. La police trouva son corps après plusieurs heures de draguage.

LUNDI

Après avoir été 17 jours en grève les 250 employés de la compagnie Canadian Industries à Nobel, près de Parry Sound, ont repris le travail ce matin.

Leur union avait demandé une augmentation de 15 cents de l'heure, mais la compagnie ne leur accorda qu'une augmentation de 8 cents ainsi que une prime de 2 cents de l'heure pour le travail de nuit.

Les officiers de l'union de la compagnie avaient été en pourparlers toute la journée samedi et ce n'est que tard dans la veillée qu'ils en vinrent à une entente.

MARDI

Delbert Whitty, 43 ans et Allan MacDonald, 27 ans de Kirkland Lake ont été écrasés à mort lorsqu'ils furent projetés de leur automobile lorsque celle-ci ne put naviguer une courbe près de Porquis Junction.

Les deux hommes furent jetés du véhicule du côté du chauffeur pour être ensuite écrasé par lui, lorsqu'il capota.

Une enquête aura lieu.

MERCREDI

Marlene Burton, 18 ans, 395 rue King fut mise en liberté sous surveillance après avoir plaidé coupable de vol à l'étalage dans un magasin sur le chemin Frood.

L'assistant-gérant du magasin l'avait vu remplir un sac, de cigarettes et d'épiceries et le placé près de la porte. Elle est retournée au rayon pour prendre d'autres épiceries qu'elle paya avant de quitter le magasin. Quelques moments, après elle est rentrée et a pris le sac. Elle fut arrêtée au moment de sortir.

★ — ★

Edward Daoust 20 ans, de Chelmsford, employé comme driller par la compagnie Smith and Travers, près de Worthington, reçut des blessures à la hanche gauche et aux coudes lorsqu'il tomba d'une échelle haute de 30 pieds, dans un chantier de perforeuses à diamants. Il fut transporté à l'hôpital Général et son état est bon.

"Le bon sens le dit..."

En voyage, protéger son argent.

Ne courez pas le risque de perdre votre argent—et de gâter votre voyage—en portant sur vous de grosses sommes en espèces. Avant de partir, échangez votre argent pour des chèques de voyage... faciles à encaisser *partout*—et plus sûrs que l'argent *partout*. Passez nous voir à La Banque Canadienne de Commerce et nous vous fournirons avec plaisir des chèques de voyage. Ils assurent une excellente protection pour un très léger déboursé. Ce n'est là qu'un des nombreux services bancaires que nous offrons à nos clients pour leur enlever tout souci inutile d'argent.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

NW-236

SUCCURSALE SUDBURY — A. L. Brien, gérant.

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

Discours du Pape aux Agriculteurs d'Italie

Le Saint-Père a accordé, dans la Basilique Vaticane, le mercredi 11 avril, à 5 h. p.m., une grande audience générale, à laquelle ont pris part plusieurs milliers de participants au Xe Congrès national italien des propriétaires exploitants et fermiers, tenu à Rome.

Sa Sainteté leur a adressé un important discours dont nous publions par tranches l'essentiel tiré d'un journal agricole de Belgique l'ALLIANCE AGRICOLE BELGE.

Fort opportunément, depuis environ une dizaine d'années, la Confédération multiplie ses initiatives pour assurer aux cultivateurs la reconnaissance de leurs justes droits, mais aussi pour promouvoir parmi eux l'observation des devoirs, dérivant les uns et les autres des principes sociaux chrétiens. En effet, celui qui examine les buts que se propose votre association, constate aisément combien ses dirigeants entendent s'inspirer de ces principes et respecter les valeurs humaines et sociales que l'Eglise défend et soutient dans le monde du travail.

Tout cela est pour Nous un motif de réconfort et vous donne, d'autre part, l'assurance d'avancer sur la bonne voie...

En affirmant les droits, en exposant les nécessités et en perfectionnant les programmes de votre catégorie, cherchez à ne pas vous éloigner de l'esprit de cette doctrine (sociale chrétienne), par laquelle vous pourrez apprendre quels sont les devoirs, mais aussi les droits dans une société bien ordonnée.

Ce n'est pas à Nous de définir les dispositions particulières que la société doit adopter pour satisfaire à l'obligation de venir en aide à la catégorie rurale; néanmoins, il Nous semble que les buts poursuivis par votre Confédération coïncident avec les devoirs de la société envers vous.

Ces devoirs sont ceux, par exemple, de diffuser la propriété agricole et son développement productif; de mettre les agriculteurs non-propriétaires dans des conditions de salaires, de contrats et de revenu de nature à favoriser leur stabilité sur les fonds cultivés par eux et de faciliter l'accession à la pleine propriété (en restant toujours attentif aux exigences de la productivité, aux droits des propriétaires et à leurs investissements)! de les encourager par une aide concrète à améliorer les cultures et le patrimoine zootechnique, de manière que leur revenu comme la prospérité nationale en tirent avantage; de promouvoir en outre en leur faveur les formes d'assistance et d'assurances, communes aux autres travailleurs (mais administrées selon les conditions spéciales de l'agriculteur); de faciliter la préparation technique, spécialement des jeunes, selon les méthodes rationnelles et modernes continuellement en progrès; et, enfin, de s'employer afin que soit éliminée cette différence criante entre le revenu agricole et le revenu industriel, qui cause l'abandon des campagnes, avec tant de dommage pour l'économie dans un pays comme le vôtre, basé en grande partie avec la production agricole...

Or s'il vous est permis de réclamer à la communauté nationale la réalisation de ces mesures et d'autres semblables, vous ne devez pas oublier votre devoir de ne pas les exiger sans tenir compte des possibilités réelles de la nation ou avec l'impatience de ceux qui considèrent l'Etat comme un simple serviteur des individus et des classes. Tout cela vous est enseigné par l'esprit de la doctrine chrétienne, que vous avez prise comme norme de votre association et à laquelle vos dirigeants entendent se conformer en assurant l'amélioration de votre situation.

Mais dans l'attente que vos voeux et vos résolutions se transforment le plus tôt possible en réalité, il vous appartient d'entreprendre ou de continuer la tâche personnelle de vous cultiver vous-mêmes, comme travailleurs, comme membres de la société, comme fils de Dieu. Aussi désirons-Nous vous dire quelques brèves paroles sur chacun de ces trois devoirs.

GRANDE ASSEMBLEE

de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens

à la salle paroissiale de Saint-Charles

lundi le 2 juillet à 8.15 p.m.

On demande à tous les syndicats d'être très bien représentés. Questions très importantes au programme.

Annonces Classées

AGENTS DEMANDES HOMMES

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans Sudbury et les environs. Temps partiel ou plein temps. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Téléphonez à Arthur Brûlé, O-S - 4 - 1048.

ON DEMANDE REPRESENTANTS SERIEUX

comme vendeurs à plein temps ou partiel, pour vendre bijouterie en gros. Demandez notre catalogue '56. Vous payez le prix du gros, aucun stock à supporter, aucune expérience requise.
LES AGENCES ECONOMIQUES
Case postale 154
Hull, P.Q.

AGENTS DEMANDES

Bons territoires pour personnes voulant réaliser de $50 à $75, par semaine en vendant 225 produits garantis: toilette, médecines, domestiques, culinaires, thé, café. Bonne commission. Travail intéressant. $18. requis. JITO: 5130, rue St-Hubert, Montréal

HOMMES DEMANDES

Convertissez vos heures de loisirs en $$. Devenez notre détaillant dans: Capreol, Chapleau, Copper Cliff,, Creighton Mine, Espanola. Chelmsford. Temps plein or partiel. Détails sur demande à: Dept. R.
FAMILEX, Station C, Montréal

INGENIEUR MECANICIEN

Ingénieur réalisateur demandé par une firme qui crée et fabrique de l'équipement pour les chantiers de bois, la construction et les mines. Le candidat devra avoir de l'expérience dans le dessin et pouvoir effectuer la production étape par étape à partir des dessins, moyennant l'aide d'un dessinateur ou plus. Salaire d'après expérience.
Lieu: le sud-ouest de l'Ontario
TIMBERLAND MACHINES LIMITED
WOODSTOCK, ONTARIO.

DESSINATEUR MECANIQUE

Une compagnie qui crée et fabrique de l'équipement pour les chantiers de bois, la construction et les mines demande un dessinateur mécanique.

Parce que nous sommes une petite firme en pleine expansion, nous pouvons offrir les meilleures chances d'avancement. Salaire d'après l'expérience. Lieu: le nord-ouest de l'Ontario.
TIMBERLAND MACHINES LIMITED
WOODSTOCK, ONTARIO.

INSTITUTEURS INSTITUTRICES DEMANDES

pour l'école séparée No 2 de Azilda, Ont.
Salaire minimum de $2,200.00.
Veuillez indiquer votre expérience et S.V.P. le nom de votre dernier inspecteur.
Ecrivez à A.-Emile Mahen, Secrétaire
R.C.S.S. No 2 Azilda Ontario

SOUDEURS DEMANDES

Travail sur demande. Plan d'hôpital et d'assurance. Semaine de 45 heures.
TIMBERLAND MACHINES LTD
Woodstock, Ont.

A VENDRE

2 moteurs rebâtis à vendre 1 pour Ford, 1 pour Dodge garantie de 4,000 milles ou 90 jours, au prix de $80.00 chacun. S'adresser à
ST-AMAND SERVICE STATION
Tél. OR 4-2353 Val Caron

3 RAISONS POUR

lesquelles vous pressez à un coût moindre par tonne avec la NOUVELLE FICELLE À PRESSE INTERNATIONAL

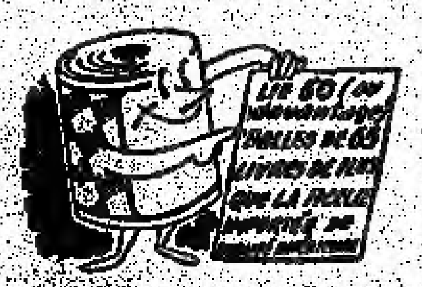

Divisez le prix que vous payez par le nombre de balles que vous liez, pour obtenir le coût véritable de votre ficelle à presse. Vous constaterez que la ficelle à presse International coûte moins cher par tonne que les ficelles de fibre d'henequen, de qualité inférieure offertes à "prix d'aubaine" par des fabricants étrangers.

Fabriquée au Canada, de véritable fibre de sisal, la ficelle à presse International vous assure pleine longueur, résistance totale et épaisseur uniforme, toutes caractéristiques essentielles à un rendement sans ennuis.

Chaque étape de la fabrication, depuis le choix de la fibre brute jusqu'à la finition de la ficelle, est soumise à un contrôle rigide de la qualité. Chaque balle porte une garantie écrite. Employez de la ficelle à presse International pour vos prochains travaux de pressage. Faites la preuve que vous pouvez presser vos récoltes plus rapidement, plus aisément et à moins de frais. Pour votre approvisionnement, voyez dès maintenant votre marchand IH.

ACHETEZ MAINTENANT et épargnez

IH

STOBIE GARAGE
Sudbury, Ont.

International Harvester Company of Canada Limited

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes

HUBERT GUENETTE
918, rue Draper Sudbury.
Tél: OS 3-8596

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
• Etabli en 1895 •
FEU — AUTO et AUTRES
• Prêts sur Hypothèques •
11 ELM EST. TEL.: OS 5-7646

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
DOMINION TIRES & TUBES
25, rue Beech

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
67 rue Elm E. — Chambre 201
Tél. Bur.: OS 3-8943 Sudbury
Rés.: OS 5-7971 Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
Service de déménagement
Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-5611

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
97 rue Elm Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS & NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B. A.
R. H. Warren, B. A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-7521

Heiskanen Jewellers
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
5 - 7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6853
Sudbury

CITY Cleaners & Dyers
Modifications - Réparations
Tél.: OS 5-5655
2e Bureau 50 Cedar
ATELIER, 287 Kathleen, W.

DR. RAOUL HIPPOLYTE
19 rue Durham N.
Bur. OS 3-5190 ● Rés. OS 3-7216
7 h. à 5 h. p.m.
Spécialiste diplômé en chirurgie du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

J. L. McMAHON
Avocat — Notaire
401 Edifice Mackey Tél.: OS 36407

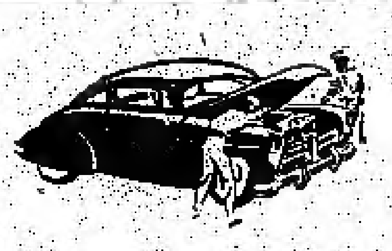

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Ave Notre Dame Tél. OS 5-8150

LEBEL & FILS
• Nettoyeurs
• Teinturiers
142
OS 5-7517 rue EYRE

A Vendre
LOTS A VENDRE
Bonne localité, près de deux magasins et de l'école.
A Vendre à Vos Conditions
(CHOIX ENTRE 250 LOTS)
Nous garantissons que vous aurez de la bonne eau sur chaque terrain
Prix: $ 450 à $ 500
S'adresser à René Guillet, Guilletville, 40 Chemin Capreol
Courrier délivré à la porte
OS. 4-2333

Salon de Barbier LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 3-8279

Le Scoutisme
Scouts Catholiques
Diocèse Sault Ste-Marie

Série d'articles renseignant le public de ce qui se passe chez nos scouts dans le diocèse.

Par: Jean Guy Bigras

Nous avons, dans le diocèse du Sault Ste Marie, une organisation scouts très bien implantée et très promettante. Des unités ont déjà été formées dans plusieurs milieux et beaucoup d'autres sont en voie de formation.

Sturgeon Falls a l'honneur d'avoir été la première troupe canadienne-française à s'affilier au mouvement strictement catholique. Ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes qui en dirigent les activités. Le Frère Benoit et le Frère Maurice se dévouent corps et âme pour la cause du scoutisme. Le Frère Maurice a été le premier secrétaire diocésain et le Frère Benoit a déjà dirigé le camp de chefs de patrouilles l'hiver dernier. Monsieur Léo Fredette offre aussi ses services à la troupe et il a aussi été un des dirigeants du camp d'hiver.

Verner est également bien organisé: sous la direction de M. Oscar Bouffard, un groupe entier se fait reconnaître pour ses activités nombreuses et très bien réussi. M. Bouffard en plus d'être chef de groupe, est aussi président du conseil diocésain et membre du comité directeur. La troupe scoute est sous la direction de M. Roger Brunet. Le clan routier a un excellent chef dans la personne de M. Maurice Cazabon. Enfin, ce sont trois jeunes filles qui s'occupent des louveteaux: Mlle Pierrette Paquette est la cheftaine, tandis que Mlles Yolande Gagnon et Claudette Rémillard lui prêtent main forte comma assistantes.

St Charles a une unité scoute sous la direction de M. Lionel Lamontagne. Malgré ses nombreuses difficultés, Lionel a su continuer à réunir ses gars et, enfin, la tempête passée, il les dirige vers une formation exemplaire.

Noëlville vient ensuite sous la direction de M. Léopold Bouffard. D'excellents types font partie de cette unité et la Fédération saura bien se rendre à Noëlville dans quelques années pour y quérir des chefs.

Mlle Armande Lahaie s'occupe d'une meute de louveteaux à Alban. Son cran et sa décision sont exemplaires pour les petits gars.

Sudbury a deux unités affiliées à la Fédération.

La troupe St Eugène, sous la direction de Rhéal Bélanger va toujours de l'avant: il faut aussi ajouter que la bienveillante coopération du Rev. P. Rondeau, notre aumônier diocésain est très apprécié dans ce milieu.

M. François Legault est l'habile scoutmestre en charge de la troupe St Louis de la paroisse Ste Anne. François se lancera bientôt dans les études du journalisme, et il donnera ses charges à Jacques Bonin, son assistant actuel qui a fait le camp de formation et qui, malgré son âge relativement jeune, saura certainement implanter une belle formation chez ses scouts.

D'autres unités sont en voie de formation à certains endroits tels Cache Bay, et Azilda. M. Thomas Delorme est en charge de celle de Cache Bay, tandis que MM. Fernand Leclair, Jérome Beausoleil et Laurent Gauthier forment celle d'Azilda.

Mlle Yvette Portelance a déjà commencé à organiser une meute de louveteaux à la poroisse Ste Anne de Sudbury.

Nous espérons ouvrir d'autres groupes en certains endroits tels Blind River, Sault Ste Marie, Coniston, Chelmsford, Hanmer et beaucoup d'autres centres. Des démarches ont déjà été faites par les autorités et la coopération rencontrée dans tous ces milieux dépasse nos espérances. Plusieurs candidats de ces endroits suivront les camps de chefs cet été.

La coutume au Canada, est que les pays neufs soient ouverts par les chemins de fer; dernier exemple de cette pratique est la construction d'une ligne de chemin de fer dans la région minière nouvelle de Chibougamou au nord de la province de Québec.

Pour le meilleur confort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé est enfermé dans un joli cabinet; durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande economie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
6. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapo-glass avec un peu d'extra.

Voyez-les chez
Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-0797

MOTS CROISÉS No 14

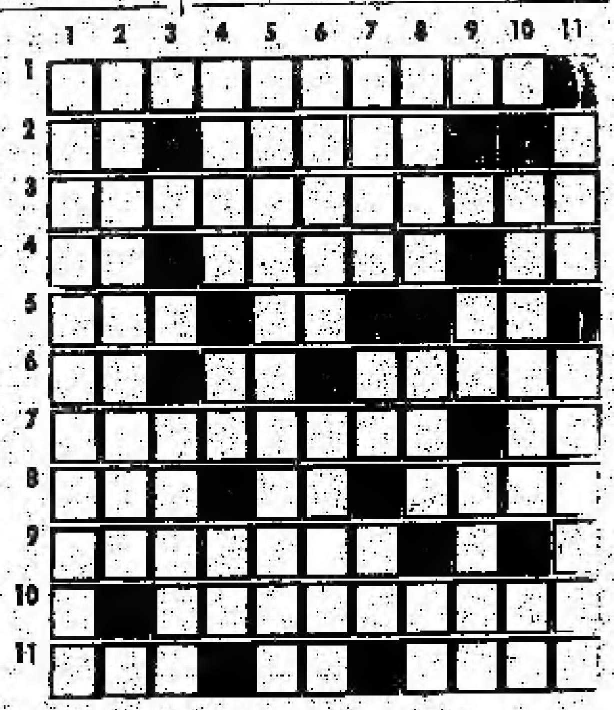

HORIZONTALEMENT

1 — Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination.
2 — Usages, coutumes — Prend pour modèle.
3 — Appareil permettant de voir au ralenti certains mouvements rapides.
4 — Equerre — Explorateur des régions arctiques, né en Ecosse (1831-1915) — Conjonction.
5 — Colère — Lettre grecque — Conseiller de la Reine.
6 — Adverbe de lieu — Particule du dialecte provençal — Fruit de l'alisier.
7 — Genre de mollusques lamellibranches, à coquille renflée, communs en France sur les côtes de l'Atlantique — Symbole chimique de l'aluminium.
8 — Principe de la vie — Préfixe indiquant la duplication — Vase de forme variable.
9 — Equerre à branches mobiles du tailleur de pierres.
10 — Douce oisiveté.
11 — Genre de légumineuses — Conjonction — Possessif.

VERTICALEMENT

1 — Qui doit répondre devant certains juges.
2 — Synonyme de constellation.
3 — Produits de la poule.
4 — Une des collines de Jérusalem — Dialecte du langage provençal — Interjection qui sert à exciter.
5 — Lieu de départ d'un chemin de fer.
6 — Ville du Soudan — Qui annonce de la gaîté.
7 — "Site", mêlé — Préposition latine — Diphtongue.
8 — Arides — Ancienne forme de loup.
9 — Adverbe de lieu — Guide.
10 — De la Perse — Pronom personnel.
11 — Tesson, crâne — Dresser, ériger.

LISETTE
Par Paul ROBINSON

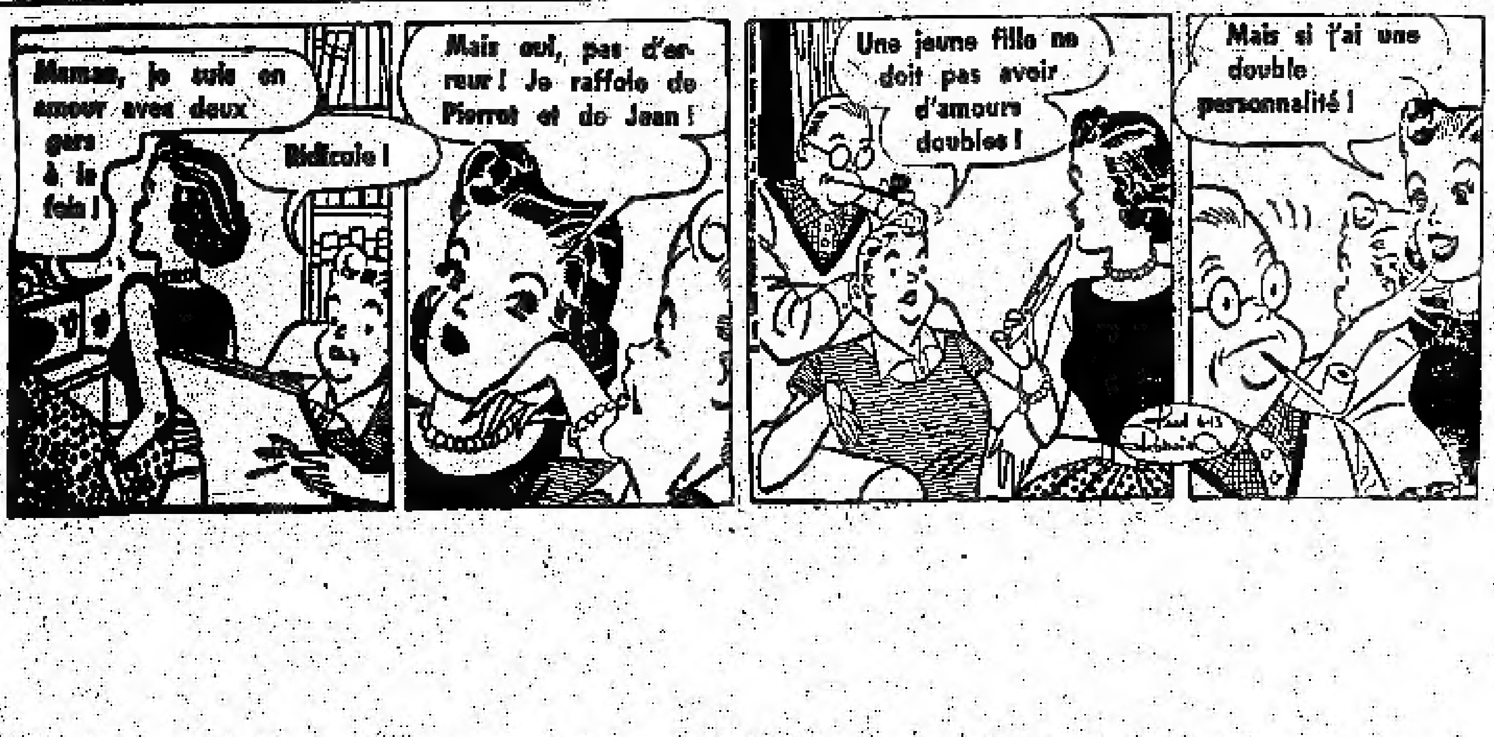

Le gouvernement conservateur réélu au Nouveau-Brunswick

Les électeurs du Nouveau-Brunswick ont donné un endossement non équivoque au gouvernement conservateur progressiste du premier ministre Hugh John Flemming.

Le cri de la bataille "Jusqu'au bout, Hugh John!", les électeurs lui ont répondu en retournant au pouvoir le chef conservateur, qui est âgée de 57 ans.

M. Flemming est réélu à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la deuxième fois par une majorité confortable.

L'Assemblée législative compte 52 membres.

A l'élection générale de 1952, qui avait mis fin à 17 années de gouvernement libéral, le résultat avait été le suivant: 36 conservateurs élus et 16 libéraux élus.

Dans plus de la moitié des polls, les rapports complets leur donnaient 53.63 pour cent du vote, ce qui est une augmentation considérable sur le nombre de personnes qui avaient fait la croix en leur faveur à l'élection générale de 1952. En effet, lors de cette élection, les conservateurs avaient obtenu le pouvoir avec 48.9 pour cent du vote.

A l'élection de lundi, le pourcentage libéral a baissé à 43.69. Il avait été de 49.2 il y a quatre ans.

C'est si facile. Confiez-vous à Greyhound le soin d'organiser pour vous l'itinéraire, la transportation, le logement et les visites, — le tout fixé d'avance pour un seul prix modique.
C'est si reposant. Laissez nos chauffeurs experts prendre le volant pendant que vous vous assoirez sur des sièges ultra-modernes et que vous serez portés par notre merveilleuse suspension pneumatique.

Comparez les taux pour aller N'IMPORTE OU

VANCOUVER	49.30	MONTREAL	$12.15
CALGARY	44.85	TORONTO	8.30
WINNIPEG	27.15	NEW YORK CITY	21.05
HALIFAX	34.95	BOSTON	21.30
DETROIT	15.90	CHICAGO	17.75

UNION BUS DEPOT
151 Elm E. Phone OS 5-5671
GO GREYHOUND!

Dommages intérêts aux Nemrods de Noëville

La fameuse question du chaland de la "rivière française" et du lac Nipissing, appartenant au Club de chasse de Noëlville, vient d'être réglée dans un jugement de la Cour du district de Sudbury. L'histoire est passablement compliquée de sorte que la décision du juge J. M. Cooper, de Sudbury, exige des demandeurs, représentés par Me Maurice Lacourcière, de Sudbury, une autre décision.

Les demandeurs Eustache St. Louis, Léo Lamarche, et Onorio Séguin, et d'autres chasseurs de Noëlville, réclamaient la restitution de leur chaland, d'Archie Massie, qui dirige un camp de touristes sur la rivière française (French River).

L'été dernier, le chaland du club de chasse disparaissait de la Baie Wolsely et vint en possession de Massie, dont le fils avait trouvé l'épave ou le chaland à la dérive à un demi-mille du camp. Quand Massie, père, apprit la valeur sentimentale du "flagship" qui avait été démantibulé pour servir à réparer un quai, il offrit de le reconstruire. Massie restaura le chaland et le laissa au quai du gouvernement, selon Me W. J. Shea son procureur. Sur les entrefaites, les demandeurs avaient construit un nouveau chaland tout en réclamant devant les tribunaux.

Construit en 1953 au coût de $327, le premier chaland s'était détérioré selon le juge Cooper. Massie avait dépensé $163 à le remettre à neuf. Le tribunal évaluait le chaland à $125 au moment où Massie cadet le trouva à la dérive. Aussi, le jugement a-t-il décidé que Massie devrait rembourser ce montant aux demandeurs en plus de payer $40 en honoraires à Me Lacourcière. Toutefois, si les demandeurs acceptent le chaland restauré, il n'y aura pas de frais juridiques.

Le club des chasseurs a refusé le vieux chaland pour exiger les dommages-intérêts en argent puisqu'on avait déjà construit un meilleur bateau.

LES RADIO-TRANSMISSIONS EN ALBANIE

On apprend d'Albanie que pour empêcher l'audition des programmes de radios occidentales, les autorités communistes ont distribué des appareils radiophoniques qui ne reçoivent que les transmissions des stations locales. Malgré cela, les nouvelles transmises par les émetteurs du monde libre se propagent d'une manière étonnante. Cette simple information laisse deviner dans quelle psychose doivent vivre les populations derrière le Rideau de Fer. (S.P.C.)

Les services municipaux de police du Canada avaient en service en 1954 quelque 951 automobiles équippées de postes émetteur et récepteur de radio.

L'indice de la mortalité au Canada a atteint un bas de 8.2 par 1,000 habitants en 1954. Ce chiffre constitue un record sans précédent.

NOTICE

TAKE NOTICE that the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School for School Section No. 3 in the Township of Blezard did on the 19 day of June, 1956 pass By-law Number 7 to authorize the borrowing of the sum of $80,000.00 by the issue of debentures to the principal amount of $80,000.00. The debentures maturing in the years 1957 to 1966, both inclusive, shall bear interest at the rate of five and one-half percent. (5½%) per annum and the debentures maturing in the years 1967 to 1976, both inclusive, shall bear interest at the rate of six per cent. (6%) per annum. The respective amounts of principal and interest, payable annually and maturing in twenty annual instalments, shall be as shown in Schedule "A" hereto annexed.

The purpose for which the money is to be borrowed is to build and equip a new three-classroom extension to the school at Val Caron and a new one-classroom extension to the school at Guilletville.

The security for the amount to be borrowed is as follows:
(a) During twenty years, the currency of the debentures, the respective sums set forth in the fourth column of Schedule "A" hereto are required to be levied and collected annually by the said Board by a special rate sufficient therefor over and above all other rates in the same manner and from the like persons and property by, from, upon or out of which other separate school rates may be levied, raised and collected by the said Board.
(b) The debentures, as to both principal and interest are a charge upon the separate school rates and upon the school house property and premises and any other real or personal property vested in the said Board.

SCHEDULE "A" TO BY-LAW NUMBER 7
$80,000.00 5½% and 6% debentures
Dated July 15th, 1956
Due July 15th, 1957-1976

Year	Principal	Interest at 5½%	Interest at 6%	Total Annual Payment
1957	$2,300.00	$1,600.50	$3,054.00	$6,754.50
1958	2,400.00	1,474.00	3,054.00	6,928.00
1959	2,500.00	1,342.00	3,054.00	6,896.00
1960	2,600.00	1,204.50	3,054.00	6,858.50
1961	2,800.00	1,061.50	3,054.00	6,915.50
1962	2,900.00	907.50	3,054.00	6,861.50
1963	3,100.00	748.00	3,054.00	6,902.00
1964	3,300.00	577.50	3,054.00	6,931.50
1965	3,500.00	396.00	3,054.00	6,950.00
1966	3,700.00	203.50	3,054.00	6,957.50
1967	3,900.00		3,054.00	6,954.00
1968	4,100.00		2,820.00	6,920.00
1969	4,300.00		2,574.00	6,874.00
1970	4,600.00		2,316.00	6,916.00
1971	4,900.00		2,040.00	6,940.00
1972	5,200.00		1,746.00	6,946.00
1973	5,500.00		1,434.00	6,934.00
1974	5,800.00		1,104.00	6,904.00
1975	6,100.00		756.00	6,856.00
1976	6,500.00		390.00	6,890.00

DATED at VAL CARON the 19 day of JUNE, 1956.
Aime LAFORGE
Secretary-Treasurer, RCSS No 3, Blezard

OBTENEZ DES CONSEILS SÛRS EN ASSURANCE-VIE! VOYEZ LE REPRÉSENTANT DE...
THE MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
ML-64F
Succursale: 103-4, Immeuble Mackey, Sudbury, Ont.
LEE J. McCREA, C.L.U., gérant
Représentants: R. ROSE, C.L.U.,
WILLIAM V. URIE, J. ALLEN GRAHAM
GORE BAY, ONT.